

Déchèterie de Caulnes : Mise en place d'un caisson pour le tri des meubles usagés

A compter du 2 octobre 2014, la déchèterie de Caulnes est équipée d'un nouveau caisson pour la collecte des déchets d'éléments d'ameublement.

Cette nouvelle collecte est organisée par Eco-mobilier, éco-organisme agréé par l'Etat pour organiser la collecte et le recyclage du mobilier domestique.

Ses objectifs sont importants, 45% de recyclage ou de réutilisation d'ici fin 2015 et 80% de valorisation en 2017.

Cette nouvelle filière est financée grâce à l'éco-participation mise en place sur la vente de chaque mobilier et affichée en magasin.

En pratique, les usagers devront déposer dans ce caisson, tous les meubles en mauvais état et les morceaux de meubles de type matelas, sommiers, canapés, fauteuils, sièges, meubles de rangement, meubles de cuisine et de salle de bain (sans vasque, robinetterie, évier, plaque de cuisson, ..), ...

Les meubles en bon état devront être déposés dans la recyclerie Emmaüs présente sur la déchèterie.

Pour toutes questions, le gardien de la déchèterie est à la disposition des usagers.

Pour les artisans et les distributeurs (type magasin), le dépôt des meubles dans le caisson sera gratuit, sous réserve de présenter au gardien de la déchèterie, une carte d'adhésion à Eco-mobilier.

Ces meubles seront soit recyclés, soit valorisés en source de chaleur ou d'électricité.

Pour tous renseignements, www.smictom-centreouest35.fr

Tel : 02.99.09.57.26

www.eco-mobilier.fr